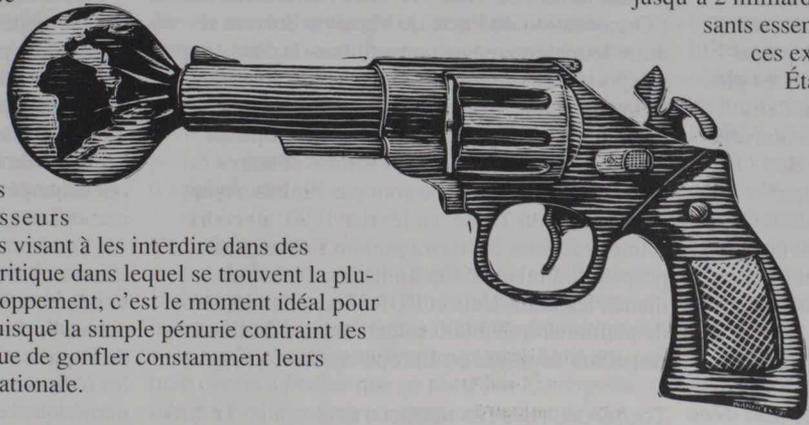


ce n'est pas la seule région qui souffre à cause des armements. En Amérique centrale et en Afrique sub-saharienne, les dépenses militaires et l'acquisition d'armes épuisent les ressources économiques des États, tout en attisant les conflits régionaux.

■ Contrôler peut signifier *réglementer* et *limiter*. Par la réglementation, on reconnaît les besoins légitimes des bénéficiaires en matière de sécurité et le fait que certains fournisseurs dépendent des exportations, parce qu'elles sont un instrument de leur politique étrangère ou qu'elles leur servent à conserver des industries de défense nécessaires à leur sécurité nationale. Les bénéficiaires peu disposés à se passer à tout jamais d'armes perfectionnées peuvent se laisser tenter par une réglementation intermédiaire, s'il en va des intérêts de la sécurité régionale.

■ Prévenir avant tout la prolifération dans certaines régions du monde de systèmes d'armes déstabilisants ou coûteux. Peu importe au Pérou que l'Arabie saoudite acquière plus de chasseurs *F-16*, du moment que ses propres voisins andins n'en font pas autant ! Plusieurs armes modernes de haut de gamme, comme les missiles de croisière, les chasseurs polyvalents de pointe (le *F-15* ou le *MIG-29*, par exemple) ou les principaux chars de combat perfectionnés (tels que le *M-1*) ne sont pas encore largement distribués de nos jours. Il est donc possible que les bénéficiaires comme les fournisseurs acceptent plus facilement des mesures visant à les interdire dans des régions données. En raison de l'état critique dans lequel se trouvent la plupart des économies des pays en développement, c'est le moment idéal pour tenter d'imposer de telles mesures, puisque la simple pénurie contraint les États à envisager d'autres solutions que de gonfler constamment leurs arsenaux pour garantir leur sécurité nationale.



LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE HAUT DE GAMME comme les missiles balistiques ou les armes chimiques et nucléaires portent déjà des fruits, mais ce serait une erreur de se concentrer exclusivement sur ces armements effroyables. À long terme, il est probablement plus important de limiter les armements conventionnels «ordinaires». En effet, à eux seuls, chars, avions et hélicoptères peuvent faire d'immenses ravages.

Un autre problème troublant se posera à l'avenir, celui de la diffusion des techniques permettant de *produire* des armes. Aujourd'hui, huit pays du tiers-monde sont capables de fabriquer des avions de combat six, des chars de combat et six, des hélicoptères à usage militaire. En outre, d'ici à l'an 2 000, il se pourrait que quinze pays en développement soient en mesure de produire des missiles. De dix à vingt-cinq pays possèdent des armes chimiques. La plupart de ces armes ne sont pas ultra-modernes, mais leurs producteurs pourraient fort bien contrecarrer toute disposition future visant la limitation des armements.

La plupart des producteurs d'armements du tiers-monde se sont vus un jour limiter leurs possibilités d'importer des armes. Cela a été le cas de l'Inde et du Pakistan pendant leurs affrontements des années 1960 et du début des années 1970 de la Chine, après sa rupture avec l'Union soviétique du Brésil, à la fin des années 1970 d'Israël, après la guerre de 1967 et de l'Afrique du Sud, en vertu d'un embargo décrété par l'ONU. L'Irak, après avoir subi un embargo dans les premiers temps de sa guerre contre l'Iran, s'est lancé, à coups de milliards de dollars, dans la production de ses propres munitions, de pièces d'artillerie, de missiles balistiques et d'armes chimiques. Il serait dommage, pour ne pas dire ironique, que les efforts déployés pour limiter le commerce des armes se soldent par une vaste expansion de la production d'armes dans les pays en développement.

Maîtriser la diffusion des techniques liées à la production d'armements est bien plus difficile. Aux XV^e et XVI^e siècles déjà, l'Angleterre et les cités-États italiennes ont essayé de limiter la diffusion de nouvelles techniques relatives à la fabrication des canons en réduisant la liberté de déplacements des ouvriers qualifiés. Aujourd'hui, ce ne sont pas des ouvriers qualifiés qui communiquent les techniques au fil de leurs migrations, mais les grands producteurs disposés à renoncer à leur monopole technologique pour emporter des contrats dont ils ont besoin pour alimenter leurs industries de défense, en cédant des licences et en concluant des accords de co-production. Les restrictions imposées aux transferts de technologie connaissent un succès mitigé, cependant, en partie parce qu'il est souvent impossible de faire la part du civil et du militaire dans les techniques en question.

Il existe au moins un précédent positif dans les efforts pour limiter la diffusion des techniques de production des armements, à savoir : le Régime de contrôle des techniques relatives aux missiles (RCTM) de 1987. Au départ, ce sont sept pays occidentaux qui sont convenus de restreindre les exportations de techniques qui pouvaient être utilisées pour produire des missiles balistiques. Aujourd'hui, ces pays sont au nombre de seize.* Le RCTM est un accord sans caractère officiel qui engage uniquement à la coordination des politiques nationales. Il ne prévoit pas que l'on puisse exiger des vérifications ni que l'on rende compte de ses activités. Malheureusement, il ne regroupe pas non plus tous les fournisseurs possibles de techniques relatives aux missiles balistiques (les plus grands absents étant l'Union soviétique, la Chine, le Brésil et la Corée du Nord) et les pays bénéficiaires n'y participent pas. Ce n'est donc un modèle à suivre que partiellement.

LES INITIATIVES CANADIENNES VISANT LA LIMITATION DU COMMERCE DES ARMEMENTS sont assez chimériques. Bien qu'il arrive au Canada d'exporter jusqu'à 2 milliards de dollars d'armement (des composants essentiellement) par an, plus de 80 p. 100 de ces exportations se font à destination des États-Unis. Cette faible participation au marché mondial des armements permet au Canada de poursuivre une politique d'exportation assez restrictive tout en conservant une industrie de défense. Cependant, il en découle que le Canada ne prend pas toujours au sérieux les raisons qui poussent des États à vendre ou à acheter des armes, ce qui l'amène à prôner des solutions techniques ou apolitiques ne tenant aucun compte de considérations politiques ou économiques extrêmement importantes.

Parallèlement aux limitations exercées chez les fournisseurs, ou aux mesures visant à rendre le commerce des armes plus transparent (par le biais d'un registre de l'ONU), il faut s'efforcer de régler les conflits régionaux qui, finalement, alimentent la course aux armements dans le tiers-monde. Le lien entre la limitation des armements et les conflits ou les situations d'insécurité sous-jacents, si évident dans le contexte Est-Ouest, existe tout autant ailleurs dans le monde.

Assurément, les déclarations pieuses contre les ventes d'armes ou pour une transparence accrue des exportations ne suffiront pas à convaincre amis et alliés, comme on l'aura compris à la réaction du président Bush qui, au cours de sa visite à Ottawa, en mars dernier, a rejeté la proposition canadienne d'un sommet sur les armements. Le Canada ne peut à lui seul mener des campagnes internationales d'une telle envergure. En revanche, il peut continuer d'œuvrer plus modestement au sein d'instances comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les Nations Unies et le Groupe de contrôle des techniques relatives aux missiles pour étendre ou approfondir le champ des mesures existantes.

Le Canada doit jumeler ses efforts visant à limiter le commerce des armements avec son engagement plus vaste dans les opérations de maintien de la paix et dans la gestion des conflits autour du monde. Ainsi, certaines régions se prêtent mieux aux initiatives canadiennes : l'Amérique centrale, à cause de sa proximité géographique le Pacifique Nord, car notre pays s'inquiète de sa stabilité et du gonflement des arsenaux dans la région et l'Afrique sub-saharienne, parce que le Canada appartient à la Francophonie et au Commonwealth.

Aucun de ces efforts n'éliminera les ventes d'armes. Ce commerce est une conséquence du «chacun pour soi» qui caractérise la politique internationale. Les pays luttent sans cesse pour survivre ou pour gravir des échelons dans la hiérarchie mondiale. Seule une sécurité définie autrement permettra de changer cet état de fait. Une réglementation du commerce des armements contribuerait au moins à créer un espace dans lequel la nouvelle sécurité pourrait s'épanouir. □

*Pour de plus amples détails sur le sujet, voir Marie-France Desjardins, «La prolifération des missiles balistiques», Exposé n° 34, ICPSI, Ottawa, septembre 1990.